



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 19 avril 2013
Salle Pauline Kergomard à Brétigny-sur-Orge

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2012 : 161

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 86

Majorité requise pour la validité des délibérations : 82

---°°---

Le quorum étant atteint pour une délibération valable, Jean-Marie Claustre, président du Conseil d'administration, déclare ouverte la séance de **l'Assemblée générale** à 10h.

---°°---

BILAN FINANCIER

Patrick Grand présente le diaporama traditionnel (disponible sur le site Internet) dans lequel sont figurés les résultats des différentes structures. Il est fait état des résultats négatifs que présentent certaines d'entre elles. Cet état est dû notamment à la non reprise des excédents (qu'ils soient positifs ou négatifs) dans la présentation comptable exigée par la réglementation, mais qui ne reflète pas le résultat présenté au Conseil général.

Madame GUERIN, commissaire aux comptes exprime dans ses conclusions, que l'audit qu'elle a effectué, lui permet de « *certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice* ».

Le Commissaire aux comptes présente ensuite le rapport spécial établi pour la troisième fois pour l'ALVE. Ce rapport précise des points particuliers de l'Association, conventions en cours, rémunération éventuelle des administrateurs, (*non concerné à l'ALVE*), des salariés dirigeants, est remis au Président.

Délibération :

Les différents résultats sous contrôle des tiers financeurs seront soumis aux autorités de tutelle dans les conditions habituelles, en intégrant les reprises de résultats 2010 et supprimant les variations de congés à payer et les éventuelles différences de calcul des amortissements.

Les fonds associatifs regroupant les résultats des fonds propres stricto sensu (+ 4 617, 27) seront affectés en report à nouveau.

Le solde de + 95 310,83 € provenant d'une subvention de 70 000 € et de produits financiers, diminués des sommes non prises en compte par les tutelles en 2011 (-19 829,90 €) sera reporté en 2013 pour le financement du développement de l'association.

Après échanges avec l'assemblée, la délibération et les comptes présentés sont acceptés à l'unanimité.

BILAN D'ACTIVITÉ ET RAPPORT MORAL

Le Président commente le bilan d'activités et le rapport moral remis aux personnes présentes.

Les points marquants de l'année 2012.

En prolongement du colloque de Juin 2011 et de la journée de réflexion de Décembre 2011, différentes actions ont été menées durant l'année 2012 en vue de préparer notre développement dans un environnement en pleine évolution.

Des réflexions sur l'éthique ont été engagées.

Une analyse très complète a été présentée, il est assez difficile de la résumer en quelques mots :

- **La morale** se fonde sur une définition du bien et du mal et elle renvoie à une culture, une histoire et à des traditions sociales.
- **Le droit** est l'ensemble des règles régissant la vie en société qui s'imposent à tous et qui définissent les droits et les responsabilités de chacun.
- **l'éthique est une réflexion visant à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées. C'est une démarche évaluative de situations ou d'attitudes, éclairée par la concertation.**

La réflexion engagée conduit à établir clairement un document définissant les valeurs de l'ALVE. Un groupe de travail a réfléchi sur ce sujet et a rendu ses conclusions dans un rapport en Mars 2011. Ce document n'a jamais été diffusé dans sa forme primitive.

Un document de communication sur les valeurs de L'ALVE sera présenté au Conseil d'Administration pour validation officielle avant transfert sur le site ALVE".

Un Comité de réflexion stratégique a été mis en place pour mener une réflexion sur l'avenir de l'Association et les orientations à court et moyen termes.

L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour permettre le développement de l'ALVE en restant fidèle à nos fondamentaux.

Les **enjeux majeurs pour l'ALVE** dans les 2 ou 3 ans à venir sont:

- * ***La mise en service de nouvelles structures ALVE***
- * ***La mise en place de nouveaux services*** tels que les Résidences Accueil.
- * ***Le renouvellement des cadres de l'Association.***

Le Comité de réflexion a effectué un travail remarquable sur l'organisation pour permettre à l'ALVE de passer à une autre dimension (élargissement territorial) en conservant un accompagnement de proximité, notamment pour la gestion des structures les plus vulnérables (résidences accueil). Les travaux du comité de réflexion stratégique doivent être affinés avant présentation au bureau, au CA et au Conseil Général.

Jean-Marie Claustre aborde ensuite la vie des structures actuelles qui ont été visitées par des membres du bureau au cours de l'an passé. Au cours de ces visites, de l'avis de tous, ces rencontres ont permis un vrai échange sur les projets de l'association, les difficultés des équipes, l'articulation avec de nouveaux projets.

Des questions pertinentes ont été abordées, notamment la problématique du vieillissement des résidents. L'objectif de l'association étant de maintenir ces personnes le plus longtemps possible dans les maisons avec peut-être un accompagnement adapté.

A noter également, une forte participation des équipes de nuit lors de ces rencontres et des remarques ou questions du personnel de nuit, qui témoignent de leur volonté d'être beaucoup plus intégrés dans la démarche d'accompagnement des équipes de jour

La vie des réseaux est aussi abordée. Le point fort de l'année 2012 a été la création d'un Groupe de Coopération Sanitaire (GCS) avec l'hôpital Paul Guiraud et d'autres acteurs du domaine sanitaire et médico-social tels que : l'APSI, la fondation Vallée, la fondation des Amis de l'Atelier, EPS Erasme, et le Groupe SINOUE.

Notre engagement dans ce GCS est l'aboutissement d'une longue coopération avec l'hôpital Paul Guiraud pour la création d'une maison ALVE dans le Val de Marne (projet Cachan, Gentilly et maintenant Villejuif). L'engagement porte sur le volet « recherche » mais d'autres domaines de coopération sont possibles (restauration, blanchisserie, informatique...).

Jean-Marie présente ensuite les différents projets auxquels l'ALVE travaille actuellement. Le compte-rendu détaillé est consultable au siège de l'ALVE.

Le changement de dimensions de l'association est inéluctable. Nous devons le préparer, c'est dans le cadre du comité de réflexion stratégique qu'est menée cette réflexion : **nous devons rester fidèles à nos fondamentaux, mais nous allons inéluctablement évoluer vers une organisation territoriale de proximité.**

ÉLECTION au CONSEIL d'ADMINISTRATION

Chaque année un tiers des postes d'administrateurs sont renouvelables.

- membres sortants : Paule Brémard, Jean-Marie Claustre, Joël Roche, Docteur Korwin et Docteur Simon.

Les 5 membres sortants ayant accepté de poursuivre leur action à l'ALVE et aucun autre candidat ne s'étant déclaré, l'assemblée vote à mains levées à l'unanimité pour le renouvellement des mandats des 5 « postulants ».

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine autour du verre de l'amitié.

le Secrétaire
Dominique RAMEL

Le Président
Jean-Marie CLAUSTRE

Association de Lieux de Vie Essonniers (A.L.V.E.)

Affiliée à l'U.N.A.F.A.M., à la F.A.S.M. Croix Marine et à AGAPSY

Siège social : 57 avenue Charles de Gaulle - 91220 Brétigny-sur-Orge

Tél : 01.60.85.04.00 - Fax : 01.60.85.47.68 - Email : siege@alve.fr

Siret : 440 100 436 00086 - Code APE : 9499Z - Iban : Crédit Coopératif FR76 4255 9000 2421 0298 9800 855